Communiqué de presse
Berne, le 25 novembre 2026

Bougies en cire : un risque accru d'incendie pour les couronnes de l'Avent et les sapins de Noël

Pendant la période de l'Avent et de Noël, le nombre d'incendies augmente fortement. Bien souvent, les bougies en sont la cause. Durant cette période, les établissements cantonaux d'assurance enregistrent jusqu'à 55 incendies par semaine, soit six fois plus qu'au mois de novembre. Le danger est particulièrement élevé quand les bougies ornent des couronnes de l'Avent et des sapins de Noël devenus secs. Une seconde d'inattention suffit à embraser ces matériaux facilement inflammables.

Une enquête du bpa montre que les bougies en cire classiques restent très répandues : elles sont utilisées sur 51 % des couronnes de l'Avent et un quart des sapins de Noël. Un nombre élevé de foyers sont donc exposés à un danger d'incendie accru pendant la période de l'Avent.

Dans une pièce chauffée, les couronnes de l'Avent et les sapins de Noël sèchent rapidement, ce qui les rend encore plus inflammables. En combinaison avec des bougies en cire, ils forment un cocktail explosif, qui augmente significativement le danger d'incendie. Une bougie qui est déjà trop consumée, une bougie qui se renverse ou une branche de sapin qui pend dangereusement suffisent à provoquer un incendie en quelques secondes.

Éviter facilement les incendies grâce aux mesures de prévention suivantes :

- Utiliser des bougies et guirlandes lumineuses LED, car elles sont plus sûres que les bougies en cire.
- Ne jamais laisser de bougies allumées sans surveillance, toujours les éteindre avant de quitter la pièce.
- Toujours poser les bougies sur un support résistant au feu. Disposer les bougies suffisamment loin des branches, du sapin, des matières textiles, des décorations et autres matériaux inflammables.
- Changer les bougies avant qu'elles ne soient trop consumées, au plus tard lorsqu'elles dépassent encore la couronne de l'Avent ou le sapin de Noël de la largeur de deux doigts.
- Ne pas allumer de bougies sur des couronnes de l'Avent ou des sapins de Noël qui ont séché.
- Faire preuve de particulièrement de vigilance lorsque des enfants ou des animaux sont présents dans la pièce. Garder les allumettes et les briquets hors de portée des enfants.

Autres conseils de sécurité sur **www.bfb-cipi.ch/avent**

Bundesgasse 20 3001 Berne T +41 (0)31 320 22 20 bfb-cipi@vkg.ch bfb-cipi.ch

Pour les demandes des médias :

- Rolf Meier, service de presse du CIPI, 031 320 22 82, media@bfb-cipi.ch
- Christoph Leibundgut, porte-parole du bpa, 031 390 21 21, medien@bfu.ch
- Nadia Gendre, porte-parole de la Suva, 026 350 37 83, nadia.gendre@suva.ch

---

Le Centre d'information pour la prévention des incendies CIPI sensibilise la population aux dangers du feu. Son action se concentre sur la prévention des incendies et des dommages aux personnes, aux animaux, aux biens et à l'environnement. Financé par les établissements cantonaux d'assurance, c'est sur leur mandat que le CIPI s'engage dans la prévention. Il ne poursuit pas de but lucratif et son siège est à Berne, auprès de l'Association des établissements cantonaux d'assurance AECA.

Consultez nos articles actuels consacrés à la prévention des incendies et disponibles sur les réseaux sociaux.